

www.lafonda.org  
Foyer-atelier pour adolescent-e-s  
Le Locle

**rapport d'activités 2014**



*Il y avait trop de tensions à la maison. Alors, à 12 ans, j'ai été placé. J'en ai 19, j'y suis toujours...*

*Comment est-ce que je vis mon placement ?*

suite à la page 4



*L'homme à la recherche de son humanité*

Fondation J. & M. Sandoz

Foyer-atelier pour adolescent(e)s · Le Locle · Suisse





## RAPPORT D'ACTIVITES 2014

du 1 janvier 2014 au 31 décembre 2014

### témoignage

p. 2 "*Comment je vis mon placement*" par un élève du foyer

### 1ere partie - Structure de la Fondation / Fonctionnement du foyer-atelier

p. 6 Rapport du président  
p. 8 Rapport du secteur éducatif  
p. 10 Rapport de classe  
p. 13 Rapport d'atelier  
p. 15 Conseil de Fondation et Bureau  
p. 15 Organe de contrôle  
p. 15 Commission de soutien professionnel  
p. 17 Personnel en fonction  
p. 18 Effectif  
p. 18 Employeurs ayant pris un jeune en stage ou en formation professionnelle  
p. 19 Dons  
p. 20 Comptes et bilan

### 2eme partie - Prisma

p. 21 Présentation de la démarche Prisma / standards Quality4Children



Dans le rapport annuel 2013, nous avons présenté le témoignage d'une maman sur les difficultés qu'elle et son mari rencontraient avec leur fils, difficultés qui avaient donné lieu au placement de leur enfant, à l'âge de 12 ans à La Fondation Borel, Centre pédagogique et thérapeutique, Dombresson, puis à la Fondation J. & M. Sandoz, foyer-atelier pour adolescents, Le Locle, à l'âge de 16 ans.

Emeric, l'enfant en question, toujours placé chez nous – mais maintenant de manière volontaire puisqu'il a passé le cap de sa majorité il y a une année – a souhaité donner sa version des faits, sa vision de sa vie de famille.

Le texte qu'il nous livre est riche de vécu, de sincérité, d'humanité. Il mérite d'être lu.

Il représente un apport précieux pour notre compréhension de l'enfance et de la vie de famille, la leur bien entendu, mais aussi celles de beaucoup d'autres familles lorsqu'elles sont confrontées aux difficultés éducatives de tout genre avec leur enfant.

## "Comment j'ai vécu mes placements / Ma version sur ma vie de famille."

Par Emeric

*Ça a commencé à 8 ans, un peu plus de 8 ans... J'ai été placé. C'était dur au début de ne pas voir ses parents. Les autres, les copains, ils disaient : " Ça m'est égal, de toute façon ils m'emmerdent..." Moi pas, c'était dur, ça faisait drôle, je m'ennuyais de la maison. Ne plus voir mes parents, ne plus passer un moment avec eux, ça été un énorme choc.*

*On ne m'avait pas expliqué la situation, seulement dans les grandes lignes, pour ne pas me faire du mal, je pense.*

*Pourquoi j'ai été placé ? Il y avait surtout les problèmes d'obéissance, c'est ce qu'ils ont dit, mais je ne l'ai su qu'en réunion. Ils utilisaient des mots compliqués au lieu de dire les choses simplement. Ça n'allait pas à la maison, eux ils disaient que c'était moi le problème, et moi je ne pouvais pas faire comprendre ma position, je n'avais pas les mots, et ça se retournait contre moi. Alors j'ai basté, laissé venir ; puis j'ai réussi à faire avec. J'aurais préféré qu'ils disent juste et pas qu'ils ne me disent pas tout, par peur de faire mal. Le mal était déjà fait. La vérité tout de suite aurait été mieux - et il y a eu des versions toujours différentes. Je ne sais plus quoi penser...*



sa chambre à la Fonda

*La journée, j'étais à l'école obligatoire. J'allais à l'extérieur du Centre<sup>1</sup>, à l'école normale, au village, à la Fontenelle. Je n'allais pas à l'école du Centre. Au Centre, j'étais à l'internat, puisque ça n'allait pas avec mes parents, mais j'allais à l'école normale. Je n'avais pas de problème de ce côté-là, j'étais juste à l'internat. Le Centre m'a soutenu, m'a permis de faire des choses. C'est ma situation qui était pénible, pas l'institution. La réflexion m'a permis de comprendre. J'ai pu poser les questions ; je n'ai pas toujours eu de réponses.*

*Quand la situation change, comme ça, tout à coup, quand on se retrouve dans un centre, quand on est là-bas, ça fait une sacrée prise de conscience. J'ai dû accepter l'idée d'être placé. L'idée de pouvoir rentrer le week-end et après de pouvoir quitter le Centre plus tard, ça m'aidait à supporter le quotidien. Je n'étais pas content de partir de la maison. J'ai été placé vers 11,5 - 12 ans, c'était jeune, ça fait drôle, ma vie c'était à la maison qu'elle devait être.*

*Quand je dis que ça a commencé à 8 ans, c'étaient les tensions avec la famille, le surplus de colère. Tout à coup, la colère, il y en avait trop et elle sortait, c'est le surplus qui est sorti et les conneries ont commencé à être plus violentes dès ce moment-là.*

<sup>1</sup> Fondation F.L. Borel / Centre pédagogique et thérapeutique, à Dombresson

*C'est des détails qui me mettaient en colère, comme simplement demander de vider le lave-vaisselle. Je disais non, ma mère n'acceptait pas, et ça se compliquait, ça tournait mal. Les simples choses de la vie, ça m'embêtait de les faire.*

*Ça n'a pas toujours été comme ça, c'est venu à un moment, quand ils ont fait plus attention à ma sœur, et ils me demandaient plus de choses.*

*A l'adolescence, là, moi j'ai été à l'écart, j'étais derrière, différent. Ils ont voulu me reprendre en mains et ça a "pété" à nouveau. Le simple fait de faire les choses de la vie dans le détail ça m'embêtait, alors je ne le faisais pas et ça déclenchait les tensions. Les tensions, elles n'étaient pas là qu'à cause de moi et de mon refus de faire les détails. Il faut aussi dire qu'à ce moment-là mon père était absent la journée, il rentrait le soir et il allait dormir. Maman était à la maison, elle s'occupait du ménage, elle était soucieuse et pointilleuse. Là-dessus, les fins de mois étaient difficiles, ils nous le disaient, il fallait faire attention à tout, et ça les stressait.*

*A la maison, maman voulait m'éduquer et me faire faire les choses, et moi, comme je disais avant, je refusais tout. Finalement, comme maman est aussi têtue que moi, la tension montait, montait. Mon père ne pouvait rien dire, il ne pouvait pas calmer les choses, il n'était pas là. J'avais un meilleur contact avec lui qu'avec ma mère, il pouvait me calmer ou faire que la tension ne monte pas, lui il n'insistait pas, mais la journée il n'était pas là. Le soir, quand il rentrait et qu'elle lui racontait les choses, il prenait sa défense, il se mettait de son côté et sanctionnait aussi pour me faire plier. Il ne pouvait rien faire pour moi, il voulait que ça joue entre elle et moi, et il était aussi d'accord que je devais faire mes tâches.*

*Alors, tous ces problèmes avec moi, plus les soucis qu'ils avaient pour eux, toutes ces choses mises ensemble, ça a fait trop, ça a fait que ça explose, et ça a craqué. Le placement était inévitable, et bien venu, par certains côtés.*

*J'ai appris plus tard que ma mère lui avait fait faire le choix entre lui et la famille, pour garder la famille ensemble, un truc comme ça. Je n'ai pas eu toutes les explications, mais quand ça s'est passé, c'est là qu'il l'a soutenue et qu'elle a pris les rênes de la famille avec l'idée de nous éduquer. Elle a été plus présente à la maison. Le père avait de bonnes raisons de ne pas être là à cause du travail, c'est lui qui assumait ça, et il travaillait dans le Bas et nous on habitait dans le Haut du Val de Travers, ça faisait du temps pour les trajets.*

*On peut dire que j'ai suivi l'exemple de ma sœur, que j'ai amélioré dans le sens du pire, si on peut dire. Je ne pouvais pas faire les bons choix.*

*Le moment fatidique, c'est où j'ai bousculé ma mère. J'ai pris le bras, poussé, je n'ai pas voulu la choquer autant, mais elle a eu peur de moi. Là, elle ne savait plus comment faire, elle a perdu confiance. Ça a été un choc pour elle que son fils la bouscule.*

*Ce fut un des éléments déclencheurs du placement. Avoir peur de son enfant n'est pas un élément logique, je sais bien. Et comme mon père était absent ce jour-là...*

*Dans le travail que ma mère a écrit, où elle dit que j'étais devenu insupportable, je reconnais ce point, oui : j'étais devenu insupportable, je m'opposais par principe.*

*Mais il y a d'autres points avec lesquels je ne suis pas d'accord. Un exemple précis, qu'elle n'a pas dit, c'est une promesse qu'ils m'avaient faite : si je trouvais un apprentissage dans le Val de Travers, je pouvais rentrer à la maison. J'avais cet infime espoir et ils n'ont pas tenu parole : j'ai trouvé la place, mais ils ne m'ont quand même pas pris, et c'est là que j'ai dû venir à la Fonda<sup>2</sup>. Ça été un coup, je ne l'ai su que deux mois avant. J'ai dû informer mon patron, qui pensait que je vivrais chez mes parents, ça n'a pas été simple. Il a fallu organiser les transports entre Travers et Le Locle, c'est compliqué. Ma mère, elle, je l'ai sentie soulagée quand la décision de poursuivre le placement a été prise. C'était un soulagement moral, ça allait mieux pour elle, mais pas pour moi. Moi, j'ai été vraiment surpris, sur le coup. Je m'étais donné pour trouver la place, et finalement on me dit non. Aujourd'hui encore, c'est dur à avaler, c'est dur à passer. A ce moment-là, j'ai compris que je ne pouvais pas compter sur eux, mais que je devais compter sur moi.*



devoirs avec un éducateur

<sup>2</sup> Fondation J. & M. Sandoz / Foyer-atelier pour adolescent-e-s, Le Locle

*Pourquoi je n'obéissais pas pour les rangements ? Je ne sais pas, j'ai toujours été bordélique. Je n'avais pas de signification à ranger. Pour moi, ça allait, je ne me faisais pas de souci, mais ça crispait les parents et ça donne lieu aux conflits.*

*Ma mère et moi on s'énervait. Je pensais que c'était de ma faute, puis je me suis libéré de cette pensée. Je n'ai pas pu changer aussi vite qu'elle voulait pour que la relation aille mieux. Avec ma sœur, elle s'entend mieux, mais il faut dire qu'elle a des attentes différentes avec elle qu'avec moi. Elle attend plus de moi que de ma sœur.*

*Le placement n'était pas un soulagement pour moi, au début. Comme je vous l'ai déjà dit, c'était dur. Quand j'ai dû changer de foyer et que je suis venu à la Fonda, j'ai compris, ça a évolué, j'ai fait une prise de conscience. C'est devenu plus simple à vivre, c'était plus cohérent : ce qui était dit était tenu - pas forcément dans les temps, mais ça arrivait. Et surtout on me lâchait. A la maison, quand j'avais fait une chose, il y avait toujours un point qui venait en plus par après, c'était sans fin.*

*Le placement c'était dur pour moi de 12 à 16 ans, et en plus j'avais cru que ça s'arrêtait, car on m'avait promis que je pouvais rentrer si je trouvais une place. Mais comme à la fonda ça se passait bien, j'ai commencé à réfléchir sur le but, sur l'après placement, sur l'autonomie. C'est le but à atteindre : avoir mon chez moi, rentrer à la maison quand j'ai envie pour dire bonjour à mes parents, et je repars quand ça serre. Ça devient mon affaire de jeune homme.*

*A Noël 2014, on s'est retrouvé à la maison, tous ensemble. C'était un jour important pour mes parents. L'ambiance était bonne, mes parents ont bien préparé ça et moi je faisais attention. Ma mère m'a demandé pourquoi j'avais cette attitude. Je crois que c'était pour lui faire comprendre, je n'avais pas trouvé d'autre manière de dire que c'était insupportable pour moi. Je crois qu'elle a compris. On peut dire qu'elle a fait un pas vers moi, et non l'inverse.*

*Maintenant, à 19 ans, je me sens bien. J'ai des copains, je me sens intégré, je vais voir mes parents quand j'ai envie et ça se passe bien. Mon apprentissage se passe bien aussi. Après une année, je ne m'entendais plus très bien avec mon patron, alors j'ai un peu cherché et quand j'en ai trouvé un autre qui était d'accord de me prendre, j'ai changé, et je suis bien content.*

*Je suis seul maître de mon destin – ça j'apprécie, j'ai toujours eu un côté indépendant.*

Deux jours plus tard, Emeric rajoute:

*Malgré toute la haine qu'on peut avoir, avec le temps on se rend compte qu'on ne peut pas revenir en arrière. Il faut ce temps pour accepter, pardonner. Emotionnellement, on ne peut pas tout de suite accepter : c'est comme une blessure, il faut du temps pour cicatriser.*



Emeric, apprenant ramoneur 2eme année



## Rapport du président

Déjà une année de plus au compteur pour notre Fondation J. & M. Sandoz qui se porte à merveille et qui accomplit sa mission tous les jours de l'année.

S'occupant de jeunes filles et de jeunes garçons pleins d'enthousiasme mais à canaliser dans le but de pouvoir entrer dans le monde adulte avec le plus d'atouts possible.

Tout cela n'est pas possible sans une équipe d'éducateurs et d'éducatrices, sans une direction et son personnel d'intendance et administratif. Ma reconnaissance va à tout ce personnel. Merci.

Un petit rappel, la Fondation J. & M. Sandoz est soutenue par la Confédération qui subventionne une partie des salaires et par l'Etat de Neuchâtel qui assure la couverture de déficit après la présentation des comptes qui doivent être le plus près possible du budget présenté lors de discussion avec le SIAM (Service des Institutions pour Adultes et Mineurs).

En ce qui concerne l'exercice 2014, les objectifs ont été plus qu'atteints. Cela ne veut pas dire que le budget a été gonflé, non c'est grâce à une grande maîtrise des dépenses et surtout à un nombre élevé de jeunes accueillis au-dessus de la moyenne et ceci sans mettre en péril le rôle éducatif de l'institution.

Suivant l'évolution de l'encadrement des jeunes à prendre en charge, il est tout à fait envisageable que certaines années futures ne donneront pas les mêmes résultats. Un souhait, que les organes se rappellent de ces impondérables.

Je tiens à relever également les très bonnes relations que nous entretenons avec l'Etat de Neuchâtel, tout particulièrement avec le SIAM. Les relations sont constructives et permettent de continuer notre mission auprès des jeunes.

J'espère que l'année 2015 sera pour tous une année qui nous permettra de confirmer notre rôle au sein des jeunes en leur amenant notre soutien dans les difficultés qui, nous l'espérons, sont passagères et que très vite ils puissent quitter notre institution. Pour terminer, merci à vous tous, donateurs, pour votre intérêt à ce que la Fondation reste vivante et permette à de nombreux jeunes de trouver leur voie pour le futur.

Mes vœux les meilleurs pour la Fondation J. & M. Sandoz.

Jean-Claude Duc, président



souper du Conseil de Fondation servi par les jeunes du foyer





## **Rapport du secteur éducatif**

### *Du "temps de parole" à "PRISMA"*

Chaque lundi soir depuis l'an 2000, une petite phrase rituelle se fait entendre :

*"J'ouvre le temps de parole..."*

Nos jeunes la connaissent bien - cette expression - et la collent à bien d'autres circonstances.

Petit récapitulatif : le "temps de parole" est le lieu officiel d'expression du groupe de préformation. Lieu qui privilégie le dialogue concernant tous les sujets qui concernent la vie de l'institution et les multiples méandres émotionnels que la vie en communauté suppose.

C'est un espace qui vise à rencontrer les autres dans le dialogue et qui tend à la résolution de tensions et d'aménagements de la qualité de vie.

Il a lieu une fois par semaine, durant une heure à la salle de réunion du Forum.

En cette année 2014, a eu lieu le 400<sup>ème</sup> temps de parole. Une anecdote, soit... des chiffres...pour les statistiques. Mais surtout une somme d'expériences aussi géniales et inimaginables en mémoire, comme pour confirmer que cette réunion hebdomadaire est un réel creuset à la rencontre des autres; sinon elle aurait été abandonnée, par les jeunes en premier.

Ce groupe de parole, renouvelé d'année en année a été le terrain favorable à la création et la conceptualisation d'un nouvel outil : "PRISMA". En effet, trois groupes de préformation se sont livrés à l'exercice d'un outil permettant de vérifier les conditions de leur placement à la Fonda.

En ces temps de révélation des placements forcés d'enfants dans notre pays - "les années noires" – un groupe de travail neuchâtelois "Quality For Children" (standards européens définissant les critères de qualité lors du placement d'enfants et de jeunes hors du foyer familial) a vu le jour et s'est consacré à la réalisation d'un outil pédagogique concret.

PRISMA est un outil d'analyse du processus de placement des enfants et adolescents hors du milieu familial. Mais il est aussi et surtout un support à l'entretien d'écoute.

Poser la question à un enfant ou un adolescent comment il vit son placement est bien difficile, tant la question est réductrice. C'est pourquoi il fallait inventer un outil qui puisse détailler ce questionnement et lui donner une dimension interactive et pédagogique.

Se poser la question du placement et de la qualité de vie de celui-ci, c'est respecter l'idée que nous-mêmes ou nos propres enfants devrions vivre le placement. Se mettre à la place de l'autre et ainsi comprendre qu'investir le milieu de vie est un travail intense et immensément important. Poser le doigt et interroger le sens de ce qui se vit et comment il se vit est primordial pour aménager l'avenir de nos pensionnaires dans de bonnes conditions. C'est la réflexion que doivent mener tous les professionnels qui sont employés dans l'institution; de l'éducateur au cuisinier, du comptable à la lingère, du directeur à l'agent de maintenance.

C'est dans ce sens que PRISMA a été créé, avec le souci de la participation entendue à la construction de sens, de respect et d'écoute. Ouvrir le dialogue pour pouvoir respecter l'autre et se respecter soi-même.

Ce nouvel outil, tout frais sorti, est une belle réalisation et peut être la fierté d'une communauté qui sait remettre en cause ses pratiques et s'interroger sur ses codes déontologiques.

Personne n'est à l'abri de paroles blessantes ou d'actes répréhensibles. Mais notre culture institutionnelle, par sa recherche de communication authentique, veille à ce que les injustices soient dévoilées et les maltraitances évitées.

Nous ne serons jamais parfaits. Nous ferons toutes et tous des erreurs. Mais nous pouvons nous donner une ligne bienveillante dans ce monde où les jeunes de notre foyer ont vécu plus de ruptures et d'exclusions que la plupart.

Le temps de parole a fait un petit... il s'appelle PRISMA.

Thierry Degoumois, directeur-adjoint



M. Degoumois animant le temps de parole

## Rapport de classe



## VOUS AVEZ DIT BEP ? (Besoins Educatifs Particuliers)

Quand les medias s'intéressent à l'école, comme enseignante, je suis souvent sur mes gardes. Il faut avoir une position, et souvent se justifier, envers les collègues, envers les parents, envers les politiques, alors que je voudrais, en fait, n'avoir à dialoguer sur le sens de l'école qu'avec les élèves. Mais bon, il n'y a pas que du rêve dans la vie.

Au début du mois de février, *l'Impartial* proposait deux longs articles sur l'école. Avec un joli sens des synonymes, et du politiquement correct, voilà des élèves tantôt définis en opposition aux élèves standards, tantôt différents, tantôt à besoins éducatifs particuliers, acronyme BEP.

SAMEDI 7 FÉVRIER 2015 | www.ardinfo.ch | N° 41934 | CHF 2.50 | J.A. - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

# Enfants standards et différents ensemble en classe, du boulot!

**CANTON DE NEUCHÂTEL.** Intégrer dans les classes les enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP): l'application de cette mesure ne va pas sans poser des problèmes aux enseignants.

**OBJECTIFS** Les mesures mises en place visent à favoriser l'apprentissage chez les enfants souffrants par exemple de dyslexie ou de trouble du déficit d'attention.

**LE LOCLE** Une journée pédagogique aura lieu au collège Jehan-Droz, afin d'offrir des ateliers aux enseignants désirant mieux comprendre les BEP. Témoignages.

PAGES 3 ET 7

Cela fait plusieurs années que, dans les milieux pédagogiques, l'intégration des élèves à besoins spécifiques est prônée.

Deux avantages sont le plus souvent mentionnés. Premièrement, l'enfant ira à l'école de son quartier, avec les amis de son quartier, ses frères et sœurs. Deuxièmement, la cohabitation d'élèves différents permet d'intégrer la question des différences à l'école : chacun est différent et c'est de cette différence que le monde s'enrichit.

La Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) établit le fait que les cantons ont la responsabilité de « veiller à ce que les enfants et les adolescent-e-s bénéficient d'un enseignement de base adapté à leurs besoins spécifiques, et précise que les cantons sont tenus d'encourager l'intégration des enfants et adolescent-e-s handicapé-e-s dans l'école régulière par des formes de scolarisation adéquates, pour autant que cela soit possible ».

Sous la direction de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), les cantons ont élaboré l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée en 2007. Un concept cantonal devait ensuite être mis en place par les cantons adhérant à l'Accord intercantonal afin d'établir une base législative de la scolarisation spécialisée cantonale. A ce jour, les seize cantons qui adhèrent à l'Accord intercantonal sont : VS, SH, OW, GE, LU, VD, FR, TI, AR, BS, BL, UR, GL, NE, JU, ZH .



Le canton de Neuchâtel, premier de tous les cantons romands, a établi « l'Arrêté relatif aux mesures d'adaptation et de compensation destinées aux élèves de la scolarité obligatoire ayant des besoins éducatifs particuliers » le 2 juillet 2014 et il est entré en vigueur lors de la rentrée scolaire 2014/2015.

Le Département de l'éducation et de la famille a publié en août 2014 une brochure qui s'intitule « Besoins éducatifs particuliers. Document à

destination des parents » qui informe ces derniers de cet arrêté et de la procédure pour la mise en place des mesures d'adaptation. Ainsi, ce sont les parents qui demandent des mesures d'adaptation, puis la direction valide ou non la demande en collaboration avec le réseau ; une attestation d'un spécialiste peut être demandée. Un projet pédagogique individualisé est défini ainsi que des mesures d'adaptation et il est mis en œuvre par l'école avec l'appui d'un spécialiste et des parents. Lorsque malgré un diagnostic préalable et des mesures conseillées, par la logopédiste par exemple, celles-ci ne sont pas prises en compte par l'enseignant-e ou le collègue, cet arrêté donne la possibilité aux parents de faire recours.

Voilà donc, d'un côté, des élèves auxquels on reconnaît des droits, cela était nécessaire, et, de l'autre côté, certain-e-s enseignant-e-s tout-à-coup en difficulté.

**ÉCOLE NEUCHÂTELOISE** Nouvelles mesures depuis la dernière rentrée.

## **Pas simple, le travail avec les élèves à besoins éducatifs particuliers**

La journée de formation mise en place dans les écoles secondaires de La Chaux-de-Fonds et du Locle est une initiative intéressante car la plupart des élèves à besoins éducatifs particuliers ont un cerveau qui fonctionne différemment et lorsque l'enseignant-e sait comment ce cerveau fonctionne, comment l'élève est différent, alors il ou elle peut adapter sa manière d'enseigner, devenir actif et ne pas se sentir en échec.

### **ET A LA FONDATION SANDOZ ?**

A la Fondation Sandoz, la formation continue est encouragée et c'est certainement par le biais de ces savoirs renouvelés en pédagogie, en psychologie, en sociologie, etc, que le travail avec les adolescent-e-s devient finalement simple.

Si on mêle, par exemple, les ingrédients d'un trouble de l'attention, un outil de coaching comme la méthode Glasser et un peu d'imagination, on arrive à un programme scolaire qui débute un quart d'heure plus tard pour permettre à l'élève d'arriver calmement, qui prévoit des périodes de 30 minutes de travail scolaire alternant à de la lecture, et qui est évalué uniquement sur ce que l'élève a réussi de bien. Cela ne marche pas à tous les coups, mais l'enseignant-e a un rôle actif : il faut imaginer, mettre en place quelque chose sur la base de ce que l'on sait du trouble, évaluer, ajuster. L'enseignant-e peut ne pas réussir l'intégration scolaire d'un élève, mais il ou elle ne se sent pas en échec personnellement : en réseau, on cherche à affiner le trouble, le coaching, etc. et on repart avec de nouvelles idées. Bien sûr, le trouble ne se guérit pas, on demeure dyslexique mais on apprend à lire avec des béquilles, l'hyperactivité s'estompe en fin d'adolescence. Bien sûr, il est des fins d'après-midi où l'on achèterait à prix d'or un kilo d'imagination, mais à la Fondation Sandoz, il y a toujours quelqu'un qui en a une réserve !

Nicole Crettaz Gattigo, enseignante



un élève à l'atelier d'arts plastiques (inclus dans le programme de classe)

## Rapport de l'atelier

Cette année, nous avons dû faire face à quelques incertitudes au niveau des rentrées de commandes.

Dans le panel de notre liste clients, certains sont des fabricants de machines-outils. Il ne faut pas oublier que ce secteur économique de notre région en général, souffre depuis quelques années de la frilosité des investisseurs. Nous avons dû réagir à ce manque de travail en démarchant d'autres clients (mais pas toujours facile à trouver).

Grâce à ces nouveaux clients, nous avons pu faire le lien pour harmoniser le flux de travail pour nos jeunes en préformation.

Il ne faut pas oublier qu'un des buts de l'atelier de la Fondation est de mettre nos jeunes face à du travail concret, et qui dit concret dit clients ! Que nous profitons au passage de remercier pour leur confiance.

Heureusement ce ne sont pas les idées qui manquent et il en est ressorti un projet qui prendra forme pour l'année 2015. Ce qui va nous permettre de proposer à nos actuels et futurs clients une offre de travail plus étendue et de répondre ainsi à certaines de leurs attentes.

De plus nous avons réalisé de nouveaux objets de notre propre facture qui sont mis en vente pour toutes personnes intéressées (privé, entreprises, sociétés...)

Au niveau pédagogique, nous avons vécu une fin d'année scolaire 2014 assez remarquable puisque tous les jeunes du foyer ont soit décroché une place d'apprentissage ou ont trouvé une solution pour la suite. Le groupe de préformation concerné fut assez malléable et preneur dans son ensemble avec quelques exceptions comme à l'accoutumée.

Une dynamique positive surtout poussée par quelques individus motivés puisque voulant se lancer dans un apprentissage de mécanique de précision. Avec ces jeunes nous avons vraiment pu faire du bon travail tout en leur permettant d'acquérir de solides connaissances de base.

Quant aux autres, nous avons pu avec quelques aménagements suivant les difficultés soit comportementales soit en raison d'un niveau bas, faire en sorte de maintenir une certaine qualité de la prise en charge en privilégiant surtout le côté relationnel si cher à notre pédagogie institutionnelle.



Pour quelques-uns de nos jeunes, nous nous sommes attelés à faire un gros travail d'éducation de base (respect des personnes et du matériel ; respect de la ponctualité ; production d'un travail minimum ; respect des règles de vie et de sécurité au sein de l'atelier ; gestion des émotions, etc.) Tout cela bien sûr avec la plus grande bienveillance.

Les uns ont été preneurs d'autres moins ou bien même pas du tout. Si bien que certains nous ont quittés pour suivre leur chemin par le biais de leur famille ou d'autres structures et services.

En effet, cette année a subi pas mal de mouvements autrement dit quelques départs et arrivées ont eu lieu tout au long de cette période. L'arrivée de nouveaux jeunes en cours de route peut rendre difficile la stabilité du groupe parfois si fragile, un élément peut changer du tout au tout la dynamique en place. Si bien que cela nécessite une adaptation constante et systématique de la part des jeunes mais aussi de la nôtre.

Mais le temps fait son travail, il semble que petit à petit le groupe trouve ses marques et une certaine stabilité semble poindre à l'horizon. Il est possible pour certains d'avancer et de concrétiser des projets par le biais de stages. Quelques jeunes ont déjà une solution pour la rentrée prochaine, d'autres pas encore car c'est encore trop tôt. Il peut aussi s'agir du fait de leur arrivée tardive ou en raison de leur problématique personnelle. Mais tout reste possible.

Mon collègue M. Guinand et moi-même avons pris la relève pour faire vivre cet atelier du mieux qu'il nous est possible de le faire. C'est avec conviction et ténacité que nous essayons d'œuvrer afin de permettre à ces jeunes de s'envoler vers un avenir des plus sereins.

Nous sommes confiants et convaincus qu'à l'instar du printemps qui revient chaque année avec toute sa magie que la plupart des jeunes qui nous sont confiés trouveront une solution à leur mesure. Notre travail et notre mission se poursuivent dans de bonnes conditions.

Les maîtres d'ateliers :

Paul Guinand, Abdelhadi Lafrej, Philippe Monnin





## Conseil de Fondation et Bureau au 31 décembre 2014

<b>Président</b>	M.	Duc Jean-Claude *
<b>Vice-président</b>	M.	Seiler Alexandre *
<b>Secrétaire</b>	Mme	Duc Claudine *
<b>Trésorier</b>	M.	Graber Rolf *
<b>Membres</b>	M.	Aubert Nicolas
	M.	Bloch Marc
	M.	Jubin Denis
	M.	Klaye Bernard *
	M.	Kohli Georges-André *
	Mme	Kohli Michèle
	M.	Christophe Mariotti
	M.	Stauffer Jean-Daniel

membre du Bureau \*

## Organe de contrôle des comptes

Société fiduciaire VIGILIS S.A. – La Chaux-de-Fonds

## Commission de soutien professionnel au 31 décembre 2014

<b>Président</b>	M.	Faivre Frédy
<b>Vice-président</b>	M.	Humair Raymond
<b>Membres</b>	Mme	De Marco Corinne
	M.	Grin Philippe
	M.	Juvet Michel
	M.	Oes Claude-Alain
	M.	Rosselet Michel

*Composée de personnes actives dans différents milieux professionnels, la Commission de soutien professionnel se réunit deux fois par année et dynamise le processus de recherche de solutions pour l'intégration professionnelle de nos jeunes.*

Monsieur le président, Cher Jean-Claude  
Monsieur le directeur, Cher Bernard,  
Mesdames et Messieurs Chers et Chères collègues, amis et amies !

D'abord mon épouse et moi aimerions vous remercier très vivement pour le magnifique cadeau que vous nous avez offert et pour les trop aimables paroles que Bernard a eues à mon égard.

On ne quitte pas une institution avec laquelle on a collaboré pendant une quarantaine d'année, les dates exactes ont été difficilement retrouvées, sans un pincement au cœur. Mais il arrive un moment où l'on ne devient plus que la mémoire vivante et surtout pas infailible de la vie de la Fondation et de son Conseil. Alors qu'auparavant on avait l'impression de pouvoir apporter quelque chose à la conduite de la Fonda, un jour, on se rend compte que ce n'est plus le cas, car, même si on reste à l'écoute de ce qui se passe, la retraite nous coupe de la réalité pratique de la vie et donc le peu d'utilité que l'on pouvait se glorifier d'apporter disparaît. C'est donc le moment de tourner la page.

Je viens de parler de l'utilité que je pensais pouvoir avoir eue dans ce Conseil, mais je dois avouer que durant toutes ces années j'ai beaucoup plus reçu que donné, j'ai beaucoup plus appris qu'apporté. Et cela je le dois aux quatre présidents que j'ai connus, Paul Tuetey, Francis Favre, Philippe Aubert et Jean-Claude Duc, aux trois directeurs, le regretté Eric Pavillon, Michel Pages et Bernard Fasel, lui qui maintenant mène la barque avec un réel doigté et de très grandes compétences.

Mais je le dois également à toutes celles et ceux qui ont été membres du Conseil et bien entendu à vous les membres actuels. Personnalités diverses venant de différents horizons professionnels, mais unissant leurs efforts pour contribuer à établir le cadre le plus harmonieux possible pour la vie de la Fonda, de ses éducateurs, de son personnel administratif et aussi et surtout, des jeunes en difficultés qui y résident quelque temps.

Par ailleurs, grâce aux efforts et à l'action de toutes et tous, l'institution Fonda est remarquablement intégrée au Locle et fait réellement partie de la vie de la Commune.

Plus encore, le travail qui s'y effectue est grandement réputé et reconnu dans la Suisse entière. Pour cela, j'adresse mes vives félicitations au directeur Bernard, ainsi qu'à toute son équipe.

Je suis heureux et fier d'avoir fait partie de ce Conseil, mais je suis surtout reconnaissant pour tout ce que je lui dois.

Chers Amis, je vous remercie de votre attention et forme tous mes vœux pour que la Fonda, grâce à vous toutes et tous, poursuive longtemps encore sa mission éducative et continue de rayonner au sein de la ville du Locle.

Pierre Brossin



M. Pierre Brossin reçoit une horloge fabriquée par les élèves des mains du maître d'atelier

## Personnel en fonction au 31 décembre 2014

Direction	Entrée en fonction	Fonction
Fasel Bernard	01.10.1979	Directeur
Degoumois Thierry	08.06.1992	Directeur adjoint

### Personnel éducatif

Künzi Laurent	11.06.2001	Educateur social
Perrey Benoît	01.07.2001	Educateur social
Gillabert Mathieu	23.09.2002	Educateur social
Abid Said	07.09.2005	Educateur social
Rimacci Lysiane	08.09.2005	Educatrice sociale
Badalamenti Vito	01.11.2006	Educateur social
Pélichet Yvan	04.06.2007	Educateur social
Yvanna Fontana	01.08.2008	Educatrice sociale
Favre Antoine	15.08.2010	Educateur social
Widmer Yannick	15.01.2011	Educateur social
Eicher Simon	01.09.2012	Educateur social
Vuillemin Laurence	01.08.2012	apprenante ASE

### Personnel enseignant

Monnin Philippe	15.06.1978*	Maître d'atelier*
Lafrej Abdelhadi	07.08.2000	Maître d'atelier
Crettaz Gattigo Nicole	16.08.2004	Enseignante
Guinand Paul	01.01.2013	Maître d'atelier
Kamenotrous-Delhayé Lidia	19.08.2013	Enseignante*

### Personnel administratif et hôtelier

Billotte Nicole	01.12.1991	Lingère et employée de maison
Pittet Nicole	05.05.2000	Secrétaire *
Gautier Laurent	03.07.2000	Agent de maintenance
Riesen Claude	01.09.2004	Cuisinier
Vuilliomonet Raymond	05.09.2005	Administrateur-comptable
Perret-Gentil Paula	20.04.2007	Aide de cuisine
Fasel Josiane	01.08.2007	Intendante *
Kortulu Alev	01.11.2010	Employée de maison *
Terrini Nyima	18.08.2014	Apprenante employée de commerce

\* postes à temps partiel



sortie éducative pour les adultes du foyer - ils écoutent au moins aussi bien que les jeunes

## Effectif et réseau de soutien

Effectif des jeunes au 31 décembre 2014    23 jeunes

### Collaborations externes

Bekechi Reda Dr, médecine générale, Le Locle  
CNPea Centre neuchâtelois de psychiatrie, secteur enfance et adolescence, La Chaux-de-Fonds  
Ecole secondaire, Le Locle  
GIS Groupe Information Sexuel et Education à la Santé, Neuchâtel  
Groupe Sida, Neuchâtel  
Mariotti Pharmacie, Le Locle  
Müller Christian Dr, psychiatre pour enfants et adolescents, Neuchâtel  
OCOSP, La Chaux-de-Fonds  
Office des apprentissages, La Chaux-de-Fonds

### Entreprises/Ecoles assumant un jeune en formation initiale CFC et AFC, en préapprentissage ou pour une mise au travail

Billodes, Centre pédagogique, Le Locle, *gestionnaire en intendance AFP*  
CIFOM Ecole Technique, Le Locle, *automaticien CFC*  
CIFOM Ecole Technique, Le Locle, *horloger CFC*  
CIFOM Ecole Technique, Le Locle, *micromécanicien CFC*  
CIFOM ESTER, La Chaux-de-Fonds, *employé de commerce CFC+MPC intégrée*  
Coop, La Chaux-de-Fonds, *assistante en gestion de commerce de détail AFP*  
Coop, La Chaux-de-Fonds, *gestionnaire de commerce de détail CFC*  
Evologia, Etat de Neuchâtel, Cernier, *aide-menuisier AFP*  
Lovis Didier, maître-ramoneur, Chézard-Saint-Martin, *ramoneur CFC*  
Meier Garden Center, Colombier, *pépiniériste AFP*  
Nicolet Boucherie-charcuterie, Le Locle, *boucher préapprentissage*  
Nivarox-Far SA, Le Locle, *logisticien CFC*

### Entreprises ayant pris un jeune pour un stage d'information professionnelle

Auberge de Mont-Cornu, La Chaux-de-Fonds, *sommelier*  
CAAJ, Centre d'apprentissage de l'arc jurassien, La Chaux-de-Fonds, *mécanicienne de production*  
Comby Sàrl, entreprise de peinture, La Chaux-de-Fonds, *peintre en bâtiment*  
Competition Park Sàrl, Neuchâtel, *mécanicien sur motos*  
Crèche Les Diablotins, Le Locle, *assistante socio-éducative*  
Donzé Pierre, ébénisterie, Le Locle, *ébéniste*  
Evologia, Menuiserie AFP, Cernier, *menuisier*  
Fondation La Résidence, home médicalisé, Le Locle, *assistante socio-éducative*  
Fondation Les Billodes, Le Locle, *agent d'exploitation*  
JFM Boutique Sàrl, La Chaux-de-Fonds, *assistant commerce de détail*  
Nivarox-Far SA, Fontaines, *logisticien*  
NOMAD, La Chaux-de-Fonds, *assistante en soins et santé communautaire*  
Ochsner Hockey Pro Shop AG, La Chaux-de-Fonds, *assistant commerce de détail*  
Photo Vision SA, La Chaux-de-Fonds, *assistant commerce de détail*  
Restaurant La Croisette, Le Locle, *sommelière*  
Röthlin Bernard peinture, Le Locle, *peintre en bâtiment*  
Rubido & Mores, entreprise de peinture, La Chaux-de-Fonds, *peintre en bâtiment*  
Terrini Patrick & Stéphane, entreprise de peinture, Le Locle, *peintre en bâtiment*  
Vermot Dominique, entreprise forestière, Le Locle, *forestier-bûcheron*  
VNV SA, informatique, La Chaux-de-Fonds, *informaticien*  
Voisard Philippe, peinture, Le Locle, *peintre en bâtiment*  
Wüthrich Raymond, menuiserie, Les Brenets, *menuisier*

## Dons

Les dons reçus en 2014 ont permis les aides suivantes :

- ✓ camp de ski
- ✓ budget personnel pour les jeunes qui ne peuvent pas rentrer dans leur famille et qui restent au foyer le week-end
- ✓ cadeaux d'anniversaires
- ✓ loisirs individuels

André Marinette et Jean-Marc, Bonvillars, 100.00	Groupement habitants Crêt-Vaillant, Le Locle, 50.00
Anonyme, Bevaix, 100.00	Hegetschweiler Vincent, Neuchâtel, 100.00
Anonyme, Dombresson, 20.00	Horlyne SA, La Chaux-de-Fonds, 500.00
Anonyme, La Chaux-de-Fonds, 450.00	J.-D. Schindelholz SA, Le Locle, 100.00
Anonyme, Le Crêt-du-Locle, 50.00	Jaccard Nicolas, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Anonyme, Môtiers, 20.00	Jeanneret-Grosjean François, Saint-Blaise, 50.00
Anonyme, Neuchâtel, 30.00	Juillerat Denis, Le Locle, 30.00
Anonyme, Neuchâtel, 50.00	Mercier François, Le Locle, 30.00
Anonyme, Perrefitte, 20.00	Meylan Maria, Le Locle, 200.00
Apothélos Thierry, Le Lignon, 100.00	Mobilière Assurances, La Chaux-de-Fonds, 2000.00
Aubert François, Le Locle, 50.00	OPAN concept La Chaux-de-Fonds SA, 1000.00
Aubert Monique et Philippe, Le Locle, 50.00	Paci SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Badalamenti Giacomo, Le Locle, 50.00	Pages Carril Sophie, La Chaux-de-Fonds, 30.00
Baumann Rudolf Peter, Zürich, 50.00	Pages Françoise et Michel, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Bernasconi Alexandre, Le Locle, 40.00	Papeterie Grandjean, Le Locle, 50.00
Berthoud France, Couvet, 250.00	Pavillon Francine Hélène, Neuchâtel, 50.00
Borer Bruno, Auvornier, 50.00	Perrenoud Blaise, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Boucherie Centrale, Cl.-A. Christen, Le Locle, 100.00	Pfister Cécile, Le Locle, 30.00
Boucherie-Charcuterie Nicolet, Le Locle, 100.00	Porret Daniel, Les Brenets, 50.00
Brossin Marianne et Pierre, Le Locle, 50.00	Prétôt SA, Le Locle, 100.00
Carrosserie Voba, Le Locle, 50.00	Radicchi Raffaello, La Chaux-de-Fonds, 200.00
Castella Pierre, Le Locle, 100.00	Raoul Guyot SA, La Chaux-de-Fonds, 200.00
Cattin Charlotte et Georges, Le Locle, 25.00	Rapidoffset, J.-P. Chapuis, Le Locle, 500.00
Chablos Claude Henri, Le Locle, 50.00	Renk Marguerite, Le Locle, 100.00
Codoni Pierre, Lugano, 100.00	RFC Chauffage SA, Le Locle, 100.00
Dixi Service SA, Le Locle, 500.00	Ribaux-Barillier Marguerite et Alain, Le Locle, 30.00
Donzé Gérard, Le Locle, 50.00	Richemont International SA, Villars-sur-Glâne, 500.00
Dubois Quincaillerie, Le Locle, 50.00	Rosset Jacqueline et Eric, Les Hauts-Geneveys, 50.00
Duc Claudine et Jean-Claude, Les Brenets, 50.00	Schaffter Michel, Le Locle, 50.00
E. Delay Fils Sàrl, Le Locle, 50.00	Schwarz Hans, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Electricité des Hêtres SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00	Seitz Olivier, La Brévine, 50.00
Fahrni Jean-Louis, Le Locle, 30.00	Simon Roger, Les Brenets, 30.00
Farron Edgar, La Chaux-de-Fonds, 25.00	Soldini Claire, Le Locle, 50.00
Favre Esther et Francis, Le Locle, 50.00	Studio 444, Patrick Guerne, La Chaux-de-Fonds, 30.00
Fehr & Cie SA, La Chaux-de-Fonds, 200.00	Tosato Gabrielle et Serge, Môtiers, 50.00
Fortin Sylvie, Boudry, 50.00	Tuetey Delphine, Hauterive, 100.00
Foster Marguerite, Le Locle, 20.00	Vogt Ginette et Max, Le Locle, 50.00
Franchini SA, Le Locle, 100.00	Vogt Maria et Maurice, Le Locle, 20.00
Franchon Electroménager Sàrl, Le Locle, 50.00	Von Kaenel Comestibles SA, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Gabus Jean-Philippe, Le Locle, 50.00	Vuille Robert, Neuchâtel, 30.00
Garage Burkhalter Sàrl, Le Locle, 100.00	Vulliens Erna et Serge, Cormondrèche, 50.00
Garage des Trois-Rois, Le Locle, 200.00	Wacker Dorothée & Jacques, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Garage Sport Dual Sàrl, Le Locle, 50.00	Widmer Philippe René, Colombier, 100.00
Géranica & Bolliger SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00	Zuercher Patrice, Hauterive, 120.00

*Pour nous, il n'y a pas de petit ou de grand don. Chaque geste compte, dix francs permettent déjà d'améliorer un budget ou de prévoir une aide spéciale. Les petits ruisseaux font les grandes rivières ! Votre générosité est toujours utile et toujours appréciée. **MERCI !***

# Comptes 2014

## Bilan au 31 décembre 2014

Caisse		18'865.75
Avances pour la gestion avec les jeunes		22'000.00
Poste		12'015.04
Banques		1'101.80
Débiteurs et divers		208'564.57
Stock nourriture, boissons		6'196.74
Stock mazout		8'990.80
Actifs transitoires		23'216.80
Immeubles et rénovation	5'725'392.40	
Amortissement sur immeubles	<u>-3'932'973.70</u>	1'792'418.70
Equipement Foyer-atelier	1'072'190.70	
Amortissement équipements	<u>-862'701.10</u>	209'489.60
Equipement informatique	223'872.65	
Amortissement informatique	<u>-216'314.70</u>	7'557.95
Véhicules	152'061.20	
Amortissement sur véhicules	<u>-152'058.90</u>	2.30
Excédent net de charges à recevoir		324'518.72
Déficit lié à l'assainissement Prevoyance.ne		477'463.90
Fournisseurs		29'464.53
Hors canton, solde 2013, à restituer		14'593.65
Fondation (compte courant)		250'000.00
Compte courant bancaire		514'895.47
BCN hypothèque		1'118'410.00
Caisse pensions Etat Ne – hypothèque 1 <sup>er</sup> rang CV30		69'862.77
Caisse pensions Etat Ne – hypothèque 1 <sup>er</sup> rang Lion-d'Or 8		99'447.57
Emprunt pour aménagement Etage Filles		33'713.95
Emprunt Prevoyance.ne		396'587.85
Passifs transitoires		51'061.40
Provision pour assainissement Prevoyance.ne		89'000.00
Réserve générale		5'069.28
Fonds loisirs et formations		231'256.08
Fonds équipements spéciaux, fonctionnement atelier		201'540.12
Droit de superficie terrasse, Lion-d'Or 8		7'500.00
		<u>3'112'402.67</u>
		<u>3'112'402.67</u>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Salaires		2'102'423.60
Charges sociales		548'312.25
Autres charges du personnel		11'188.55
Honoraires pour prestations de tiers		7'657.50
Dépenses médicales		1'700.45
Nourriture et boissons		111'984.15
Ménage (linge, ménage, lessive, etc.)		17'572.20
Entretien et réparation des immeubles		74'294.70
Entretien et réparation du mobilier et des équipements		9'821.90
Entretien et exploitation des véhicules		16'639.90
Entretien de la propriété et outillage		14'873.81
Investissements équipements (amortissement direct)		15'569.85
Intérêts sur compte courant et frais bancaires		46'190.36
Intérêts hypothécaires		33'175.65
Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules		51'073.50
Electricité, gaz, eau, combustible		61'745.50
Ecole et formation, animation		73'887.50
Bureau et administration		75'448.55
Assurances et taxes		32'172.25
		<u>3'305'732.17</u>
<b>Recettes d'exploitation</b>		
Contribution des parents ou des répondants du placement		788'033.60
Remboursements divers		88'186.70
Contribution du Département de l'instruction publique		86'641.15
Subvention fédérale		366'592.00
		<u>1'329'453.45</u>
<b>Récapitulation</b>		
Total des charges		3'305'732.17
Total des recettes		1'329'453.45
Excédent provisoire des charges		<u>1'976'278.72</u>

## 2eme partie

### Prisma

Dans plusieurs pays européens, les parlements et la population redécouvrent les abus et sévices infligés aux enfants placés de force durant les « années noires » sous des prétextes qui nous semblent aujourd'hui bien futiles et injustes. Des excuses sont présentées, des indemnités parfois versées à toutes ces personnes qui souffrent encore des séquelles de ces placements abusifs.

Depuis les années 1980, la communauté internationale s'est munie de divers gardes fous, apportant une protection renforcée contre tout type d'abus à l'encontre des enfants, dont la Convention Internationale des droits de l'enfant en 1989.

La multitude de Conventions, règlements, recommandations et autres lois ne se suffisent pas en elles même si leur mise en œuvre n'est pas effectuée avec le plus grand soin. Et rien ne dit que d'ici 30 ou 50 ans, nos petits enfants ne condamneront pas ce que nous croyons juste et bon de mettre en place pour l'enfant aujourd'hui.

Parmi les instruments élaborés pour faciliter la protection de l'enfant, il en est un, particulier, les standards pour le placement des enfants hors du foyer familial en Europe, standards « Quality4Children ». Leur particularité réside dans le fait que ces 18 standards ont été élaborés dans une approche du bas vers le haut, dans toute l'Europe, sur la base d'interviews auprès d'enfants et de jeunes adultes, de parents biologiques, de professionnels et de familles. Ils ont permis d'élaborer 18 cadres de réflexions et de recommandations correspondant aux diverses phases du placement.

Integras, l'association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée, s'est investie, dès le départ, dans cette belle aventure. Un groupe romand s'est créé et a organisé diverses conférences et mis sur pied une exposition itinérante. Un sous-groupe neuchâtelois a décidé de reprendre les standards un à un et d'élaborer « PRISMA » que vous tenez dans vos mains aujourd'hui.

Je suis très heureux que cet outil soit aujourd'hui concrétisé, contribuant ainsi à une meilleure réflexion et à une alerte permanente autour de l'impérieuse nécessité de toujours remettre en question les actions envers les enfants dont nous avons la charge.

Puisse cet outil vivre, interroger, provoquer et surtout apporter protection et respect aux enfants et aux jeunes.

Olivier Nordmann, Secrétaire romand Integras



**GUIDE  
SUPPORT  
À L'ENTRETIEN  
D'ÉCOUTE**



# PRISMA

*Outil d'analyse  
du processus de placement  
des enfants et adolescents  
hors du milieu familial*

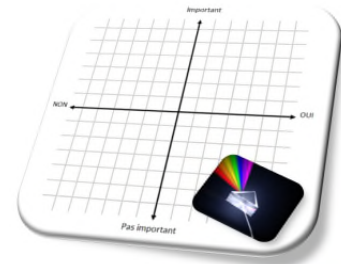


## Notice d'utilisation

Nous vous souhaitons la bienvenue dans la partie explicative du fonctionnement de PRISMA.

Ce petit résumé vous conduira inévitablement vers le **CD-ROM** dans lequel vous trouverez un didacticiel qui contient toute la démarche pédagogique de cet outil d'entretien. En outre, toujours sur le CD-ROM, vous pouvez accéder aux "fichiers questionnaires" de chaque standard dans leur format original; ce qui permet une impression personnalisée. Enfin, un fichier contient les standards de "Quality for Children".

Ce **CD-ROM** nécessite *Quicktime* (téléchargeable gratuitement sur Internet). Le fichier *Didacticiel PRISMA.ppsx* doit être copié sur votre disque dur avant d'être lancé.



PRISMA

## La démarche

PRISMA s'adresse à tout professionnel de la relation d'aide, en particulier les assistantes sociales et assistants sociaux, éducatrices et éducateurs sociaux, directrices et directeurs de foyers pour enfants, adolescents et jeunes adultes.

PRISMA permet le dialogue avec l'enfant / le jeune accueilli au sein d'un foyer. Il permet de vérifier que le projet éducatif est adéquat ainsi que de faire la lumière sur les zones d'ombres dans le quotidien de chacun.

PRISMA peut être utilisé n'importe où. En vacances, en camp, au quotidien, sur la plage (dans le sable), en montagne (dans la neige), etc..., car c'est un outil vivant qui peut s'inscrire dans tout contexte.

PRISMA demande de la part du professionnel une posture ouverte et de non-jugement. Il est important de considérer que la fonction de cet outil est la recherche du dialogue et par conséquent de permettre à l'enfant / au jeune de dire comment il vit son placement. DIRE, c'est déjà sortir de l'ombre.

PRISMA peut s'utiliser dans un entretien individuel ou en groupe. Il ne faut pas oublier que la force de cet outil va dépendre essentiellement de son utilisateur. Autrement dit, il n'est qu'une aide aux compétences humaines dont fera preuve le travailleur social.

PRISMA a été éprouvé avec différentes populations (enfants et adolescents). Les questions qui sont écrites pour chaque standard doivent être interprétées selon les contextes dans lequel elles sont posées (âge de l'enfant, adéquation avec la situation). Il s'agit de considérer ces questions comme des aides à la formulation.

PRISMA va inévitablement donner des réponses qui vont vous interroger, remettre en question le sens du placement et ses conditions. Il est important de connaître les compétences de chacun des partenaires du réseau d'intervention afin de rediriger la problématique vers la bonne personne.

L'équipe conceptrice de PRISMA vous souhaite de belles découvertes et d'improbables rencontres !

# Standards Quality4Children

Les standards Q4C :  
18 standards de prise en charge en faveur  
des enfants placés hors du milieu familial.



*Processus de décision et d'admission*



*Processus de placement*



*Processus de départ*



## *L'enfant reste en contact avec sa famille d'origine*

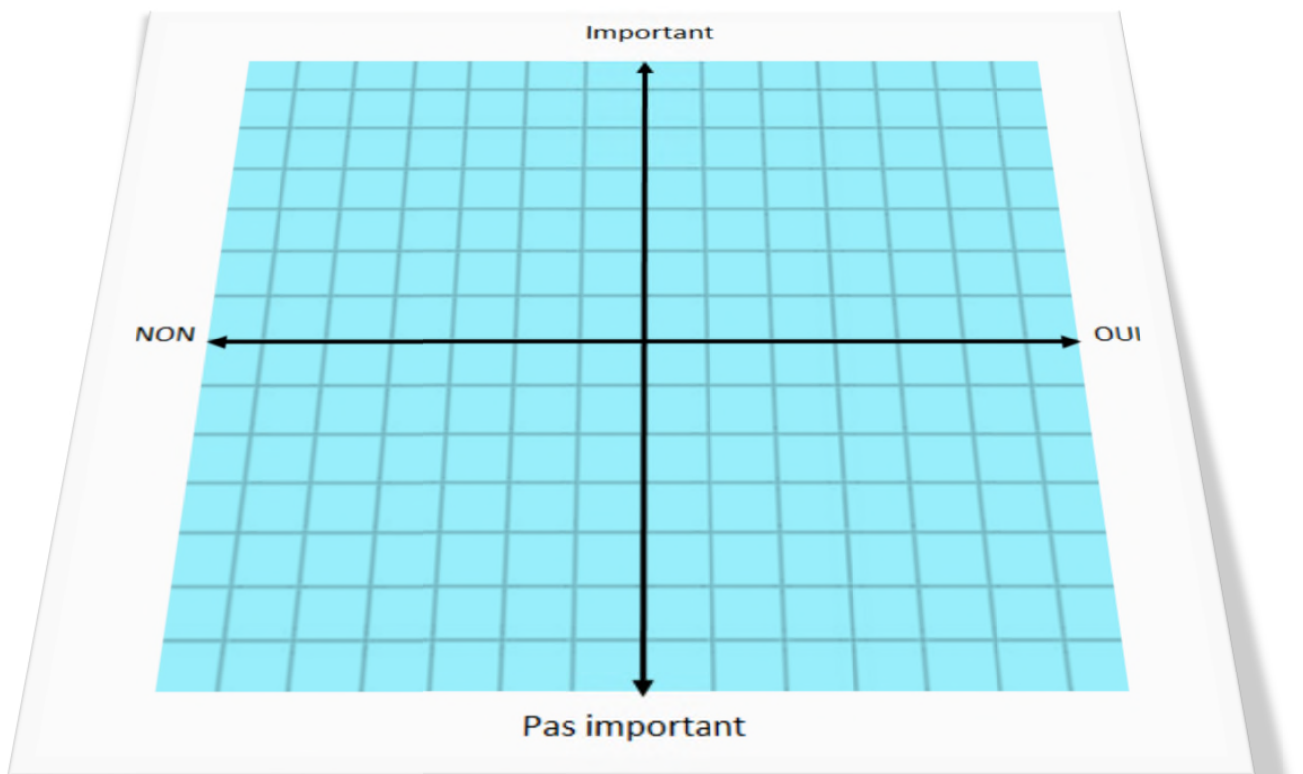


" Si cela est dans l'intérêt de l'enfant, la relation avec sa famille doit être maintenue, encouragée et soutenue "

• Signaux d'alerte	Documentation, notes, références
<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'existe aucun contact entre l'enfant et sa famille d'origine bien que cela soit dans son intérêt.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'enfant est en contact avec sa famille d'origine bien que cela ne soit pas dans son intérêt.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>La famille d'origine agit contre l'intérêt de l'enfant.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Personne ne favorise le contact entre l'enfant et sa famille d'origine.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les raisons invoquées pour ne pas favoriser la relation entre l'enfant et la famille d'origine ne sont pas fondées.</li> </ul>	

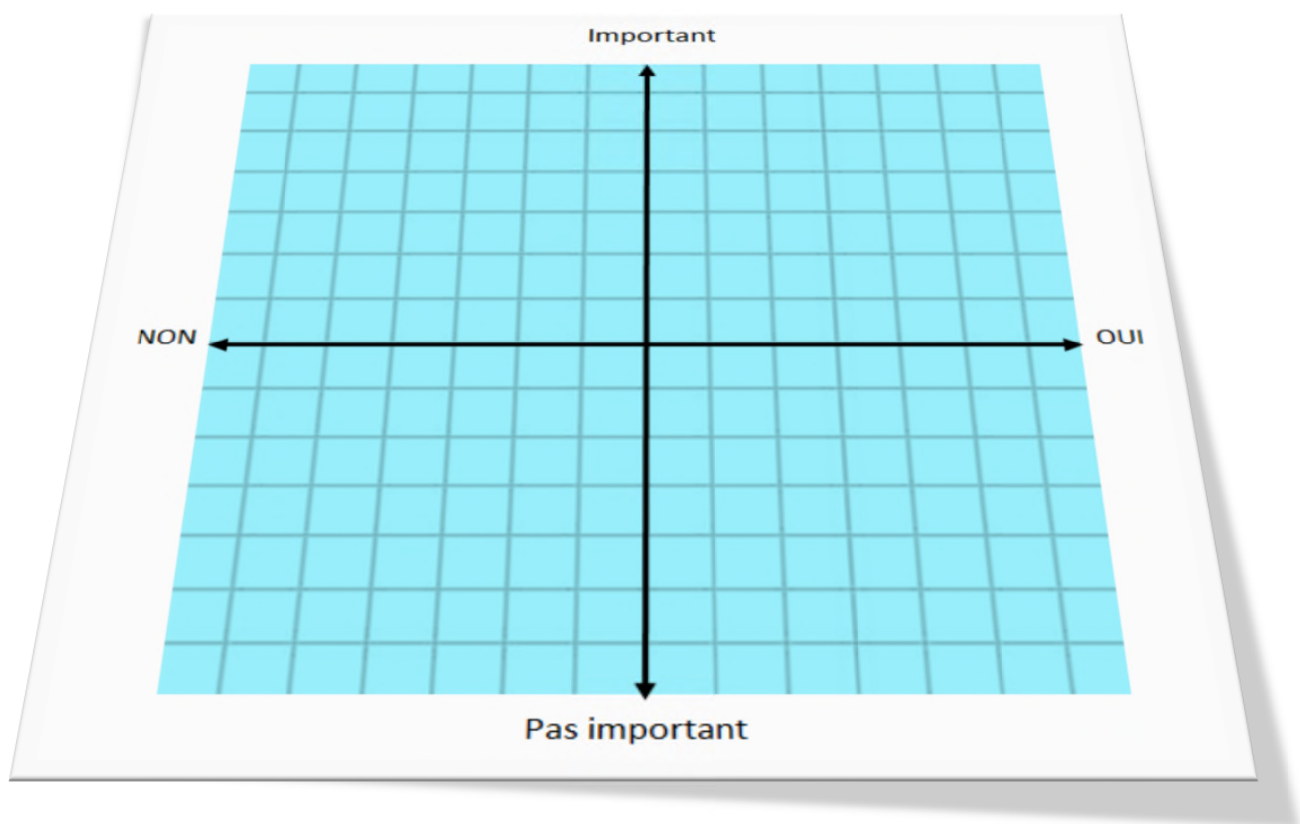
**Questionnaire et évaluation (enfants – adolescents)**

Questions visant une population d'enfants ou d'adolescents	Remarques éventuelles
<b>Générique 8 (G8)</b>  As-tu des contacts avec ta famille ?	
a) Est-ce que tu vois ta famille régulièrement ?	
b) Est-ce que la fréquence à laquelle tu vois ta famille te convient ?	



**Questionnaire et évaluation (parents)**

Questions visant les parents	Remarques éventuelles
<b>Générique 8 (G8)</b>  Avez-vous des contacts avec votre enfant ?	
a) Voyez-vous régulièrement votre enfant ?	
b) Est-ce que la fréquence vous convient ?	





## ***Les personnes en charge de l'enfant sont qualifiées et travaillent dans des conditions adéquates***

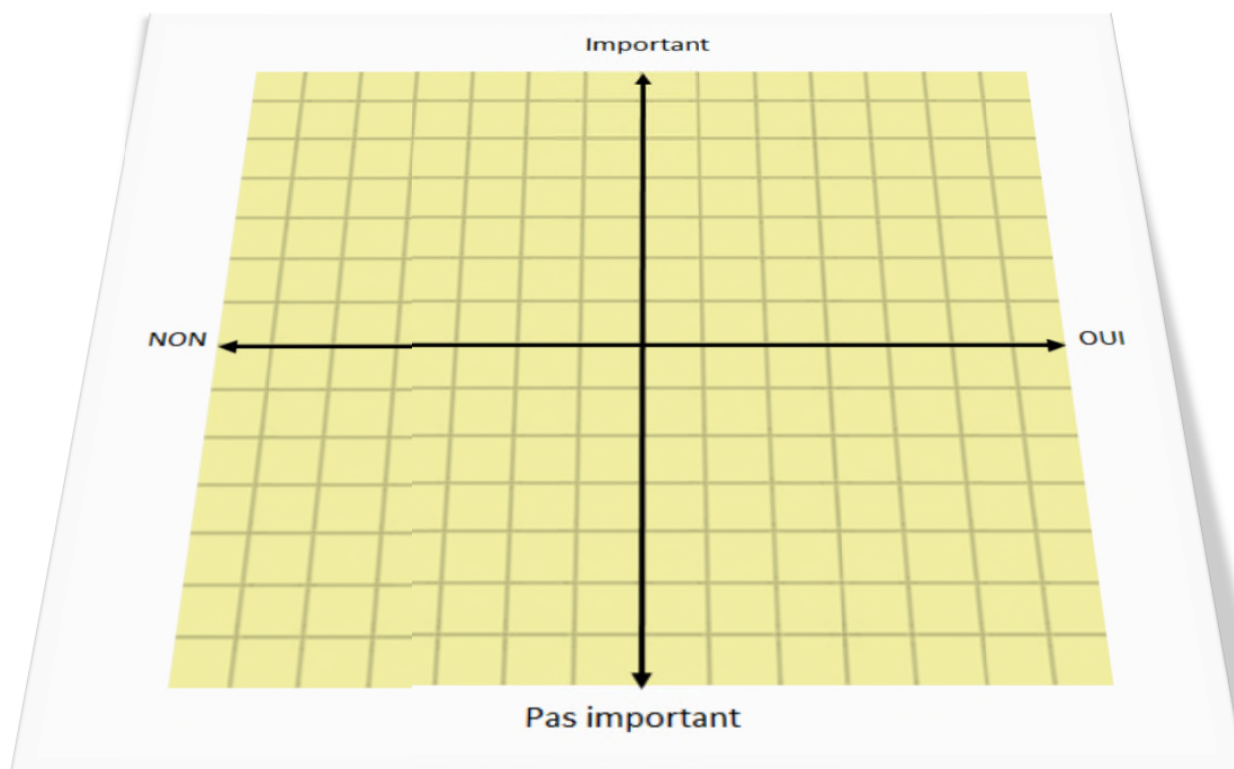


*"Avant d'assumer la responsabilité d'un enfant, les personnes qui vont s'en occuper sont soigneusement recrutées et reçoivent une formation initiale. Elles bénéficient d'une formation continue et d'un appui professionnel pour assurer le développement de l'enfant dans sa globalité "*

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Signaux d'alerte</b></li> </ul>	<b>Documentation, notes, références</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La personne en charge de l'enfant n'a pas les compétences minimum requises concernant le niveau de compétence.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes en charge de l'enfant ne font pas l'objet d'un recrutement rigoureux.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes en charge de l'enfant n'ont pas la possibilité de suivre une formation professionnelle et/ou ne reçoivent pas de soutien professionnel.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes en charge de l'enfant refusent la formation et/ou un soutien professionnel.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation et le soutien des personnes en charge de l'enfant ne sont pas favorisés par l'organisme employeur.</li> </ul>	

### Questionnaire et évaluation (employeur)

Questions visant l'employeur	Remarques éventuelles
<p align="center"><b>Générique 9 (G9)</b></p> <p align="center"><b>Le niveau de compétences de la personne référente est évalué par l'employeur à la mesure de sa fonction et de son rôle auprès de l'enfant qui lui est confié.</b></p>	
a) Les compétences du référent ont-elles été évaluées ?	
b) Le personnel est-il qualifié pour encadrer l'enfant ?	
c) La formation des personnes encadrant l'enfant est-elle adéquate et évolutive ?	
d) La remise en question des professionnels est-elle évaluée ?	
e) La direction de l'institution favorise-t-elle l'accès à la formation et au perfectionnement ?	





***La relation entre l'enfant et la personne assurant sa prise en charge se base sur la compréhension et le respect***



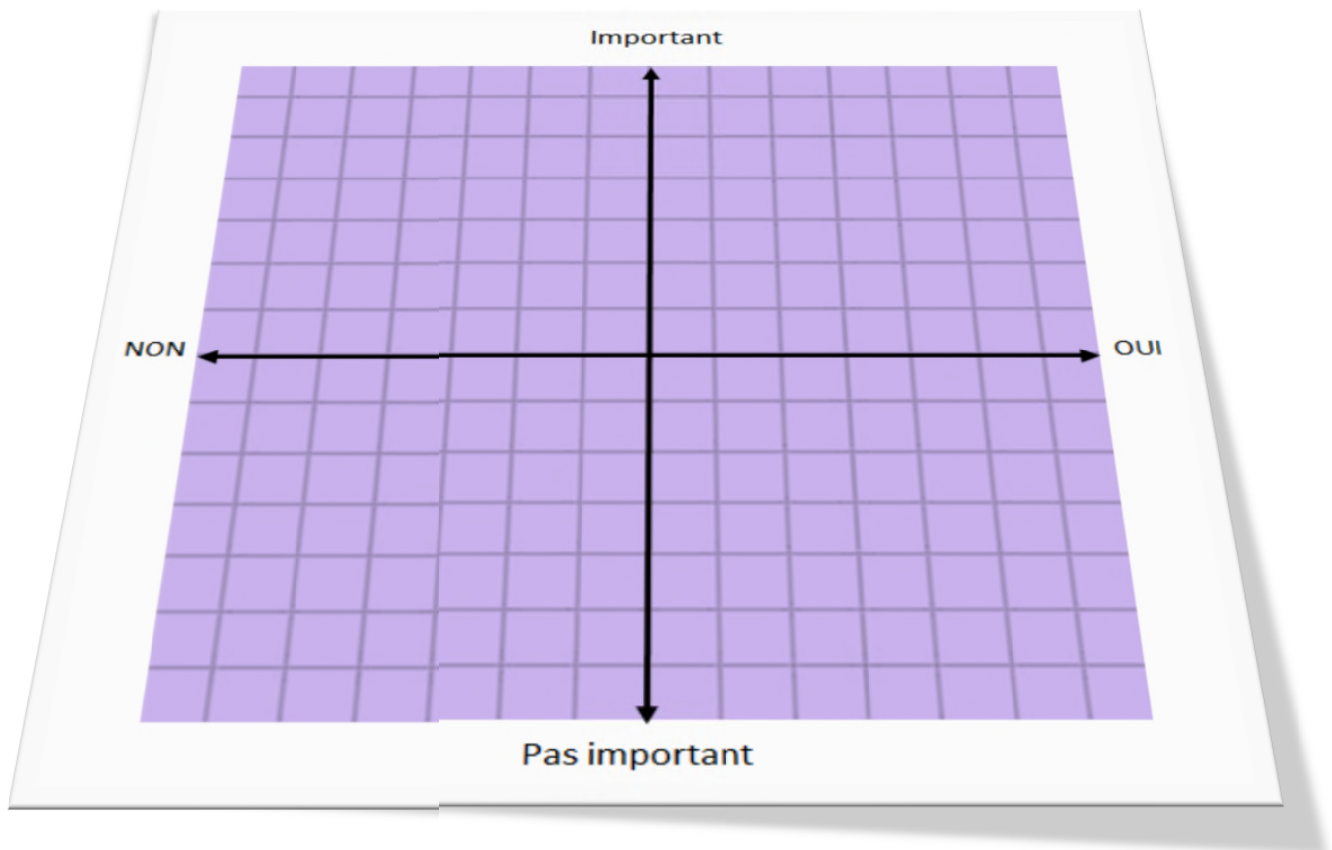
*"La personne en charge de l'enfant est attentive à lui et s'efforce de lui transmettre sa confiance et son souci de le comprendre. La communication avec l'enfant se fait toujours de façon ouverte, juste et respectueuse"*

Signaux d'alerte	Documentation, notes, références
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La relation entre la personne en charge de l'enfant et lui-même manque de respect ou de compréhension.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La confidentialité des informations concernant l'enfant n'est pas assurée.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant est distant de la personne qui le prend en charge.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes en charge de l'enfant changent souvent.</li> </ul>	



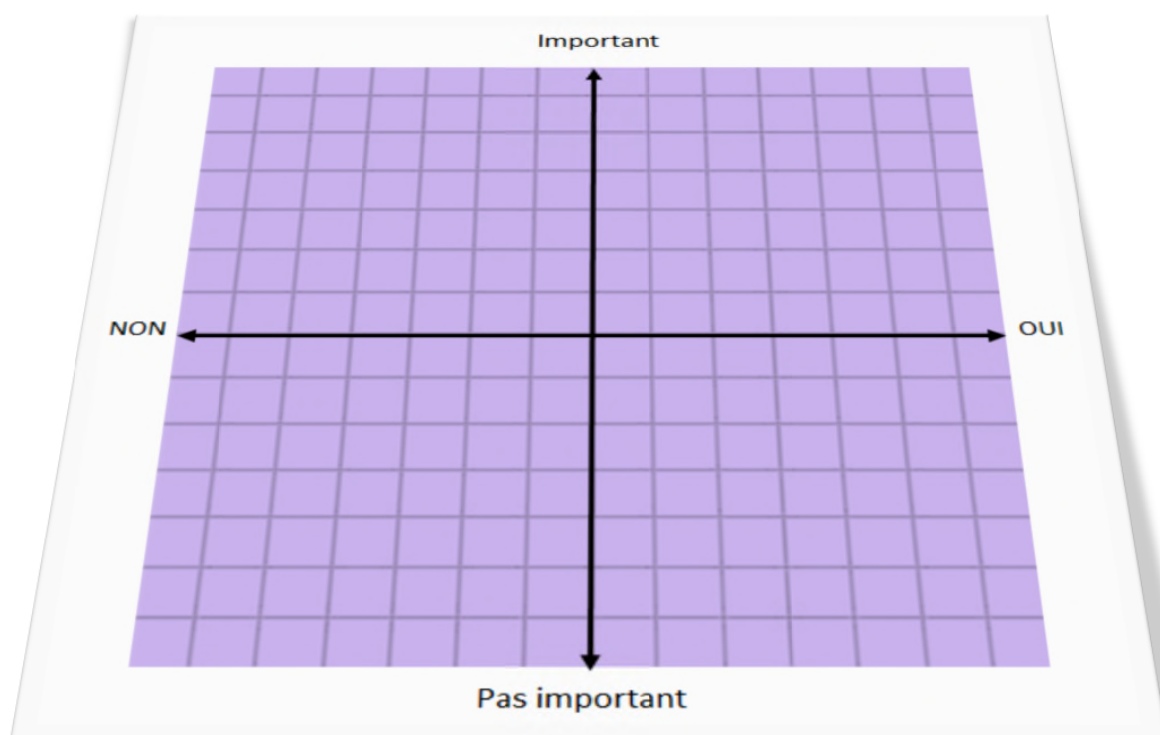
**Questionnaire et évaluation (enfants – adolescents)**

Questions visant une population d'adolescents	Questions visant une population d'enfants	Remarques éventuelles
<b>Générique 10 (G10)</b>		
<b>Ta relation avec ton éducateur te convient-elle ?</b>		
<b>a)</b> Ta relation avec ton éducateur est-elle bonne ?	Est-ce que ça va avec ton éducateur ?	
<b>b)</b> Est-ce que la confidentialité est assurée ?	Est-ce que les adultes parlent de toi devant tout le monde ?	
<b>c)</b> As-tu des divergences avec ton éducateur ? Cela crée-t-il des distances ?	T'entends-tu bien avec les éducateurs ? Ou parfois ils se fâchent ?	
<b>d)</b> As-tu souvent changé de référent ?	Connais-tu tous les éducateurs ? Est-ce qu'il y a une personne avec qui tu discutes plus souvent ?	



**Questionnaire et évaluation (parents)**

Questions visant les parents	Remarques éventuelles
<b><u>Générique 10 (G10)</u></b>  <b>Avez-vous le sentiment que votre enfant a noué de bons liens avec son éducateur ?</b>	
<b>a)</b> Appréciez-vous votre relation avec l'éducateur de votre enfant ?	
<b>b)</b> Pensez-vous que nous respectons votre sphère privée ainsi que celle de votre enfant ?	
<b>c)</b> Pensez-vous que la relation entre votre enfant et son éducateur est bonne ?	





***Les moyens sont donnés à l'enfant de participer activement aux décisions qui affectent directement sa vie***

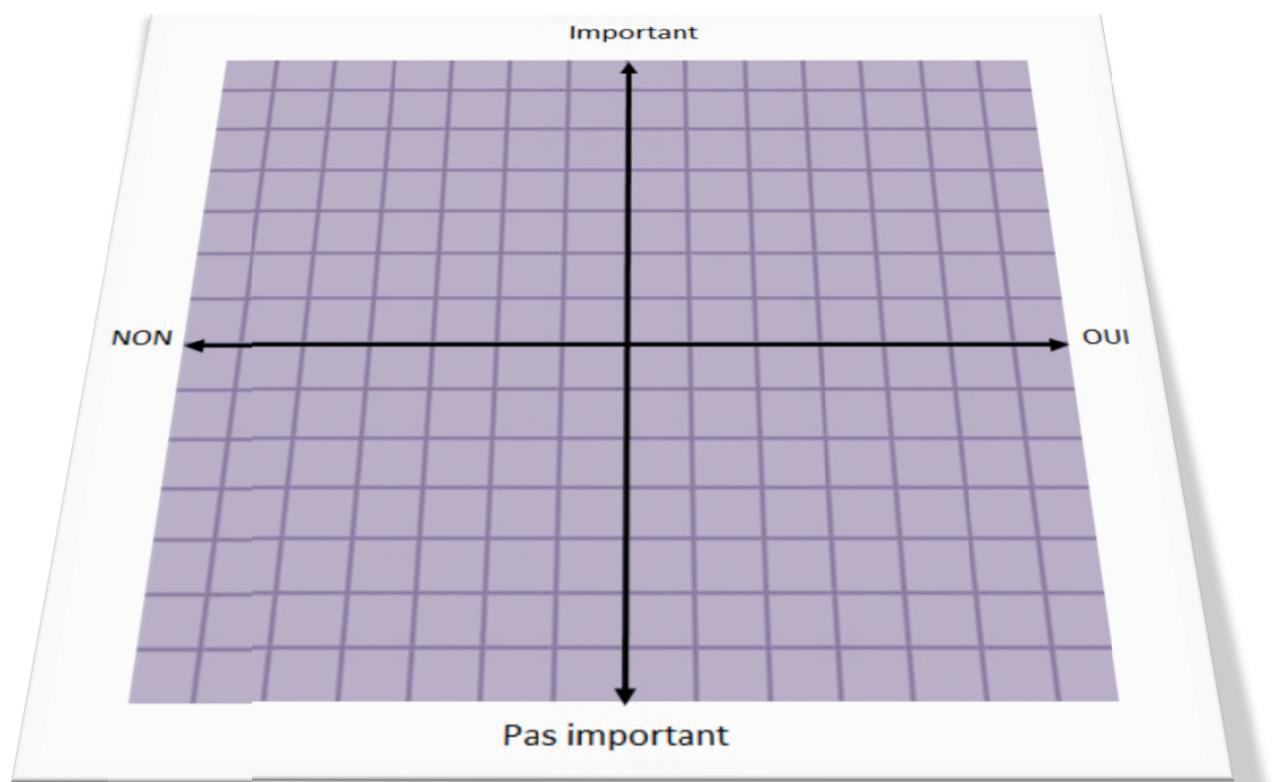


*"L'enfant est reconnu comme "expert de sa propre vie". L'enfant est informé, écouté et pris au sérieux, et sa résilience est reconnue comme un important potentiel. On encourage l'enfant à exprimer ses sentiments et ses expériences"*

Signaux d'alerte	Documentation, notes, références
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les outils de participation ne sont pas développés ni / ou pas appliqués.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant ne participe pas aux prises de décisions concernant sa vie.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant a l'impression que son potentiel n'est ni perçu ni soutenu.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant ne se sent pas écouté ni / ou pas compris.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant ne se sent pas suffisamment informé sur les questions importantes et sur ses droits.</li> </ul>	

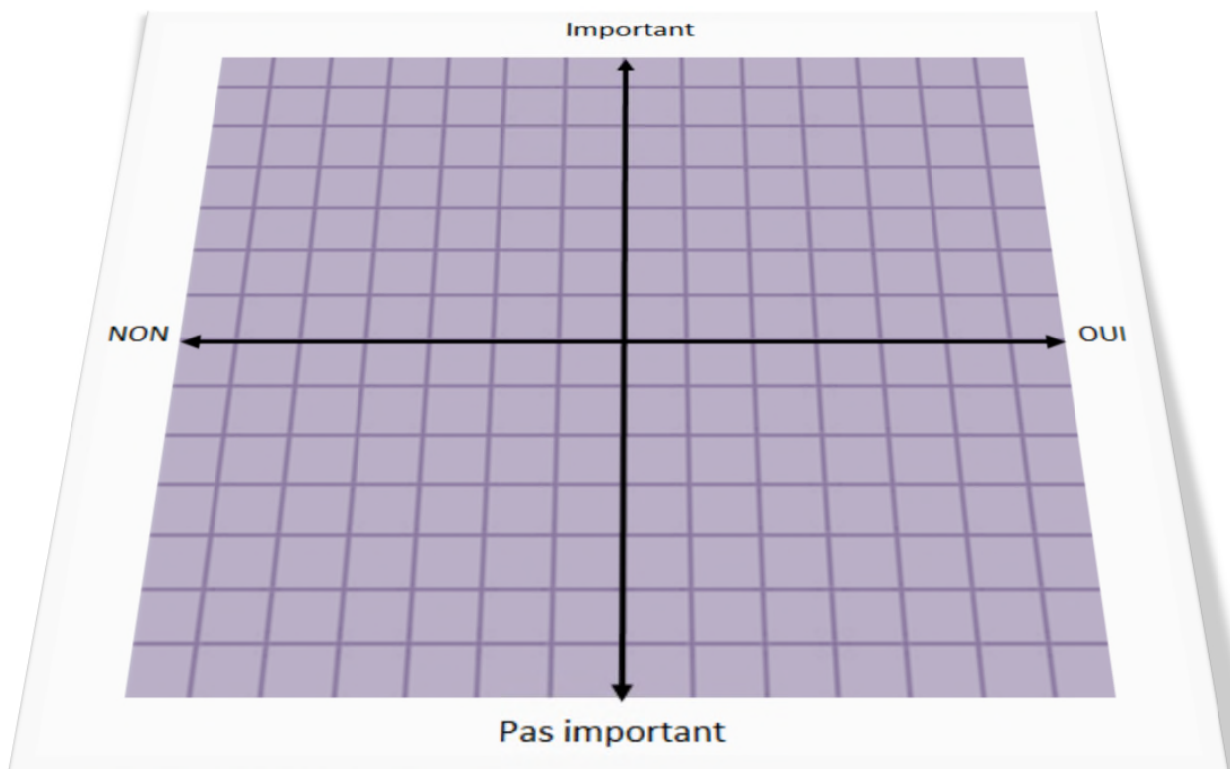
### Questionnaire et évaluation (enfants – adolescents)

Questions visant une population d'adolescents	Questions visant une population d'enfants	Remarques éventuelles
<b>Générique 11 (G11)</b> <b>Te sens-tu impliqué dans la vie de ton foyer ?</b>		
a) Te demande-t-on ton avis en ce qui concerne la vie du foyer ?	Tu peux dire ce que tu penses dans le foyer ? On t'écoute ? Ca change quelque chose ?	
b) Participes-tu aux discussions concernant ton avenir ?	Est-ce qu'on discute avec toi des choses pour ton avenir ?	
c) Ton projet est-il adapté à tes moyens ?	Est-ce que tu penses que c'est bien ce que tu fais dans le foyer ?	
d) Te sens-tu soutenu dans ton projet ?	Tu as l'impression qu'on t'écoute lorsque tu demandes quelque chose ?	
e) Es-tu entendu dans tes demandes ?	Est-ce que l'on t'écoute lorsque tu demandes quelque chose ?	
f) Connais-tu tes droits et tes devoirs au sein de ce foyer ? Es-tu satisfait des informations qui te sont données au quotidien ?	Est-ce que tu sais ce que tu as le droit de faire et le devoir de faire dans ce foyer ?	



**Questionnaire et évaluation (parents)**

Questions visant les parents	Remarques éventuelles
<b>Générique 11 (G11)</b> <b>Votre enfant s'implique-t-il dans son nouveau lieu de vie ?</b>	
<b>a)</b> Avez-vous le sentiment qu'il est entendu dans ses demandes concernant son lieu de vie ?	
<b>b)</b> Avez-vous le sentiment qu'il est entendu dans ses demandes concernant son avenir ?	





## ***La préparation de l'enfant/du jeune à une vie autonome s'effectue en continu***

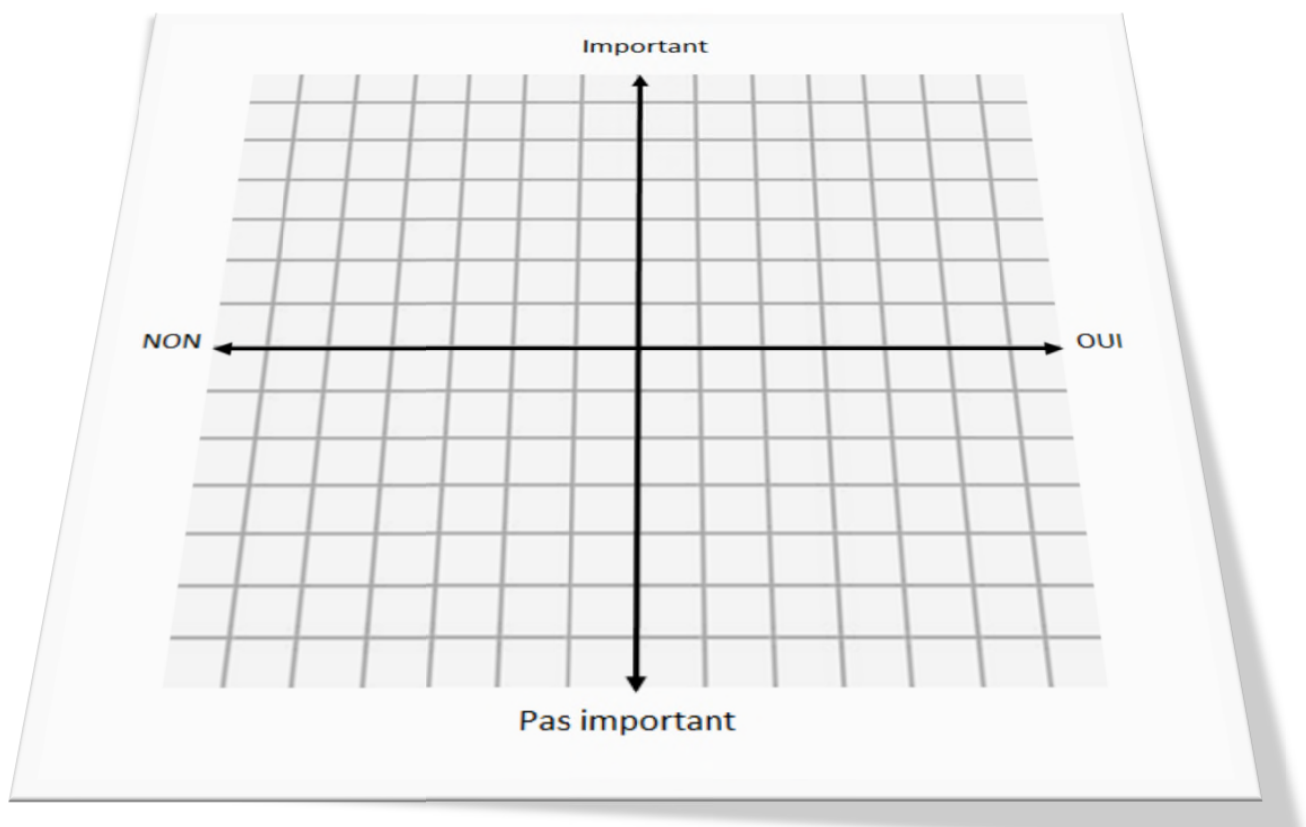


" L'enfant/le jeune reçoit un soutien pour préparer son avenir et devenir un membre de la société qui soit autonome, indépendant et actif. Il a accès à l'éducation et la possibilité d'acquérir des compétences fondamentales et d'adopter certaines valeurs. On aide l'enfant/le jeune à développer son estime de soi. Cela lui permet de se sentir fort et en sécurité et d'affronter les difficultés.

Signaux d'alerte	Documentation, notes, références
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La préparation à l'autonomie n'est pas prise en considération dans le projet éducatif individualisé.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'y a pas d'opportunités / de programmes de développement personnel disponibles</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant / le jeune est privé de cette chance de bénéficier des opportunités / programmes de développement personnel.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant/ le jeune sent qu'il n'est pas bien préparé et soutenu en ce qui concerne son autonomie.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant / le jeune n'est pas intégré dans un réseau social.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La scolarité de l'enfant / du jeune n'est pas encouragée.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant / le jeune n'est pas acteur de ses activités de loisir.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant / le jeune n'est pas écouté.</li> </ul>	

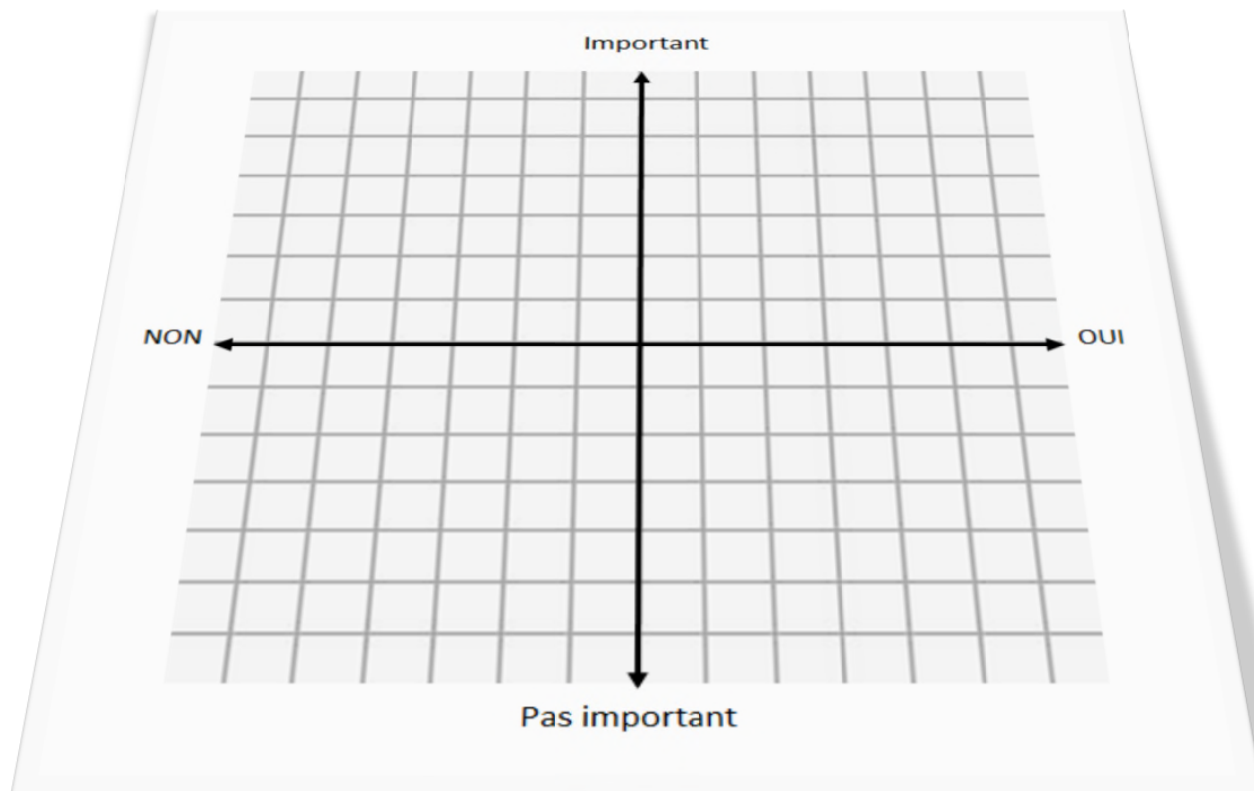
**Questionnaire et évaluation (enfants - adolescents)**

Questions visant une population d'enfants ou d'adolescents	Remarques éventuelles
<b>Générique 14 (G14)</b> <b>Te sens-tu bien orienté dans la préparation à l'autonomie ?</b>	
a) Est-ce que tu prépares avec les éducateurs ton accès à l'autonomie ?	
b) Y a-t-il un programme que tu suis à ce propos ?	
c) As-tu accès à ce programme ?	
d) Penses-tu que tu es bien préparé et soutenu pour te prendre en charge seul ?	
e) Pratiques-tu des activités dans un club de sport, une association culturelle ou autre ?	
f) Es-tu coaché concernant ta scolarité ? Quelqu'un t'apporte son aide et te suit ?	
g) Est-ce que tu t'impliques dans une activité de loisirs ?	
h) Es-tu écouté dans tes demandes et tes craintes ?	



**Questionnaire et évaluation (parents)**

Questions visant les parents	Remarques éventuelles
<p data-bbox="384 528 628 560"><u>Générique 14 (G14)</u></p> <p data-bbox="236 600 778 665">Pensez-vous que votre enfant prépare de manière optimale son accès à l'autonomie ?</p>	





*partie d'échec improvisée - aide aux devoirs - activités de plein air - préparation des sandwiches : quelques moments sympas de l'année écoulée*





une journée de ski réussie – un grand merci aux donateurs !



*L'homme à la recherche de son humanité*

Fondation J. & M. Sandoz

Foyer-atelier pour adolescent(e)s - Le Locle - Suisse

